

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale



ACTUALITÉS FONCTIONNELLES

CRÉATION, RENOUVELLEMENT & TRAITEMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

- Un fort transfert des actions de créations et de renouvellements des demandes vers le PGP est à noter sur le mois d'avril, à mettre en regard de la fermeture des guichets enregistreurs en confinement.
- Le traitement des demandes enregistrées sur le PGP accuse un retard. Le stock restant à traiter est de 18.500 demandes (ancienneté de création de 11 jours).

CLUBS UTILISATEURS – USH

Deux clubs restreint utilisateurs ont eu lieu le **27 et le 28 mai**, afin de répondre aux besoins remontés par les guichets enregistreurs lors du précédent club utilisateurs SNE :

- **Club 1** : La mise en place des critères de priorisation le **27/05/2020**
- **Club 2** : L'amélioration du module de recherche multicritères du SNE le **28/05/2020**

CERFA V4 - ZOOM SUR LES COLOCATAIRES

- **Les colocataires ne seront plus codemandeurs** et devront chacun disposer d'une demande de logement social.
- **Afin de faciliter le rapprochement des demandes, un web service** permettra de rechercher les numéros uniques des colocataires à partir des informations renseignées dans la rubrique « colocataire ».
- **Un protocole de création des demandes individuelles en V4 des colocataires à partir des demandes communes V3** sera proposé. Celui-ci explique comment respecter le souhait de colocation en fonction de la version du cerfa déposé et de la version du SI bailleur.
- Il sera également proposé un protocole d'instruction des demandes de colocation en V4



ACTUALITÉS TECHNIQUES

SEMINAIRE DES EDITEURS DE LOGICIELS DU 29 MAI

L'ordre du jour est le suivant :

- La version définitive du **cahier des charges des interfaces V3 bis** publiée sur le site des professionnels le **19 mai**
- Les modifications apportées au cahier des charges des interfaces V4 et aux règles de cohabitation

Le séminaire sera également l'occasion d'aborder de nouveau la problématique de la **gestion des colocataires** pour répondre aux dernières interrogations des éditeurs.

PUBLICATION DU CAHIER DES CHARGES DES INTERFACES V3 BIS

Suite au séminaire des éditeurs du **28 avril**, le cahier des charges des interfaces a été adapté aux besoins remontés par les éditeurs.

- **Le document intègre les contrôles suivants :**
 - Le contrôle du NIR pour la création de la demande, la création d'une demande suite à une séparation et le renouvellement de la demande
 - L'unicité du conjoint, marié, pacsé
 - Au moins une ressource mensuelle est obligatoire
 - L'impossibilité de renseigner des ressources en double
 - L'abandon de l'identifiant temporaire

Le cahier des charges des interfaces V3bis est accessible en cliquant:

Réouverture du PWP

- Le portail web professionnel du GIP SNE (PWP) et les nouveaux services de numérisation seront opérationnels à partir de juillet 2020.
- La date d'ouverture sera communiquée aux utilisateurs au moins 2 semaines à l'avance.
- La fiche de communication présentant les fonctionnalités du portail et les nouveaux services de numérisation est jointe à la Newsletter du mois de mai.
- Jusqu'à la mise en service du portail web professionnel du GIP SNE et des nouvelles prestations, TESSI continue d'assurer normalement les prestations de traitement des pièces justificatives.

- Pour toute question technique, vous pouvez contacter le GIP SNE par email à assistance@gip-sne.fr



Une amélioration de la communication avec les éditeurs de logiciel est en cours !

Nous vous invitons à prendre contact avec nous : demande-unique@developpement-durable.gouv.fr